



Le PROJET NOE – INTERREG III C SUD

Projet NOE / INTERREG III C Sud
France, Juin 2007

L'OCR NOÉ

4 Pays - 5 partenaires du projet :

- Italie (Région Molise et Sicile)
- Grèce (Préfecture de l'Attique de l'Est)
- Portugal (Région du Nord)
- France (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Budget de 5 688 508.70€ dont 3 769 541€ de FEDER

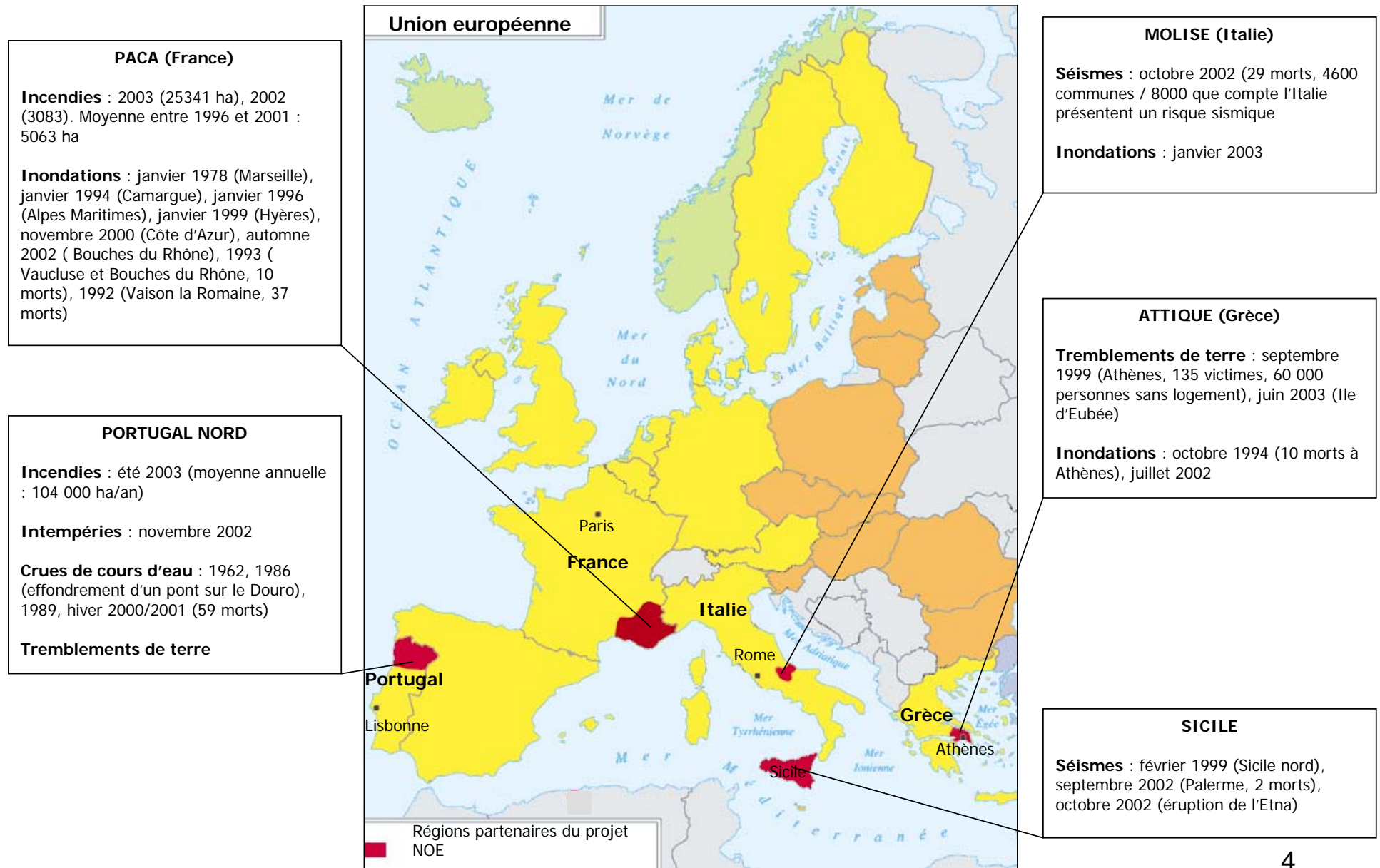
- **Gestion-animation** du réseau (30 % du budget)
- Opérations de **concertation et coopération** (30 % du budget)
 - inventaires et études de cas
 - dissémination, transferts et recommandations
- **12 Sous projets**(40 % du budget) soit un budget de près de **2 800 000€**

NOÉ: Patrimoine et prévention des risques naturels

- Un projet européen entièrement au service du PATRIMOINE
- Une réflexion sur la PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS
- Des actions transversales entre les professionnels du patrimoine, les spécialistes de l'intervention et les élus locaux
- Des transferts de compétences et d'expérience entre les régions méditerranéennes
- Des opérations pilotes et innovantes



Le partenariat interrégional de NOÉ



L'approche de NOÉ

PAR la promotion de stratégies basées sur l'**expérimentation locale** pour de nouvelles applications à l'**échelle** européenne

NOE VISE À :

- développer la coopération et les échanges de techniques entre régions méditerranéennes ;
- fédérer et dynamiser le réseau des opérateurs du patrimoine pour les aider à faire face aux catastrophes naturelles ;
- faciliter la prise de décision au niveau local.



Orientations des sous-projets

1. Système d'intégration Géographique
2. Formation
3. Transfert de bonnes pratiques & méthodologies
4. Management et plan de protection
5. Intervention et restauration

NOE : Clôture des sous-projets

10 au 12 juillet 2007 à Marseille

Cette manifestation permettra :

- de présenter les **résultats** de 18 mois d'actions concrètes menées sur le terrain par les organismes participants aux sous projets & aux actions de concertation NOE;
- de **disséminer**, auprès d'un large public de professionnels et de politiques, les enseignements tirés de cette coopération
- d'envisager la **poursuite des objectifs** de ce projet sur les prochaines périodes de programmation européenne.

PRIORITES : 2007-2013

Avec l'élargissement et l'accroissement des disparités de l'Union européenne, une profonde réforme de la politique de cohésion économique et sociale de l'Union.

La Commission européenne, a souhaité orienter la politique de cohésion en fonction de **4 Orientations Stratégiques Communautaires (OSC)** définies par la stratégie de Lisbonne-Göteborg :

1. attractivité de l'UE pour les investissements ;
2. la connaissance et l'innovation comme facteurs de croissance ;
3. l'emploi;
4. prise en compte de la dimension territoriale.

OUVERTURE pour NOE : 2007-2013

RÈGLEMENT (CE) No 1080/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 5 juillet 2006 relatif au Fonds européen de développement régional et abrogeant le règlement (CE) no 1783/1999 - *Extrait de l'Article 5*

Compétitivité régionale et emploi :

« 2) l'environnement et la prévention des risques, et en particulier :

e) l'élaboration de plans et de mesures de prévention et de gestion des risques naturels (par exemple, la désertification, les sécheresses, les incendies et les inondations) et technologiques;

f) la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel à l'appui du développement socio-économique et la promotion des ressources naturelles et culturelles en tant que potentiel pour le développement du tourisme durable »